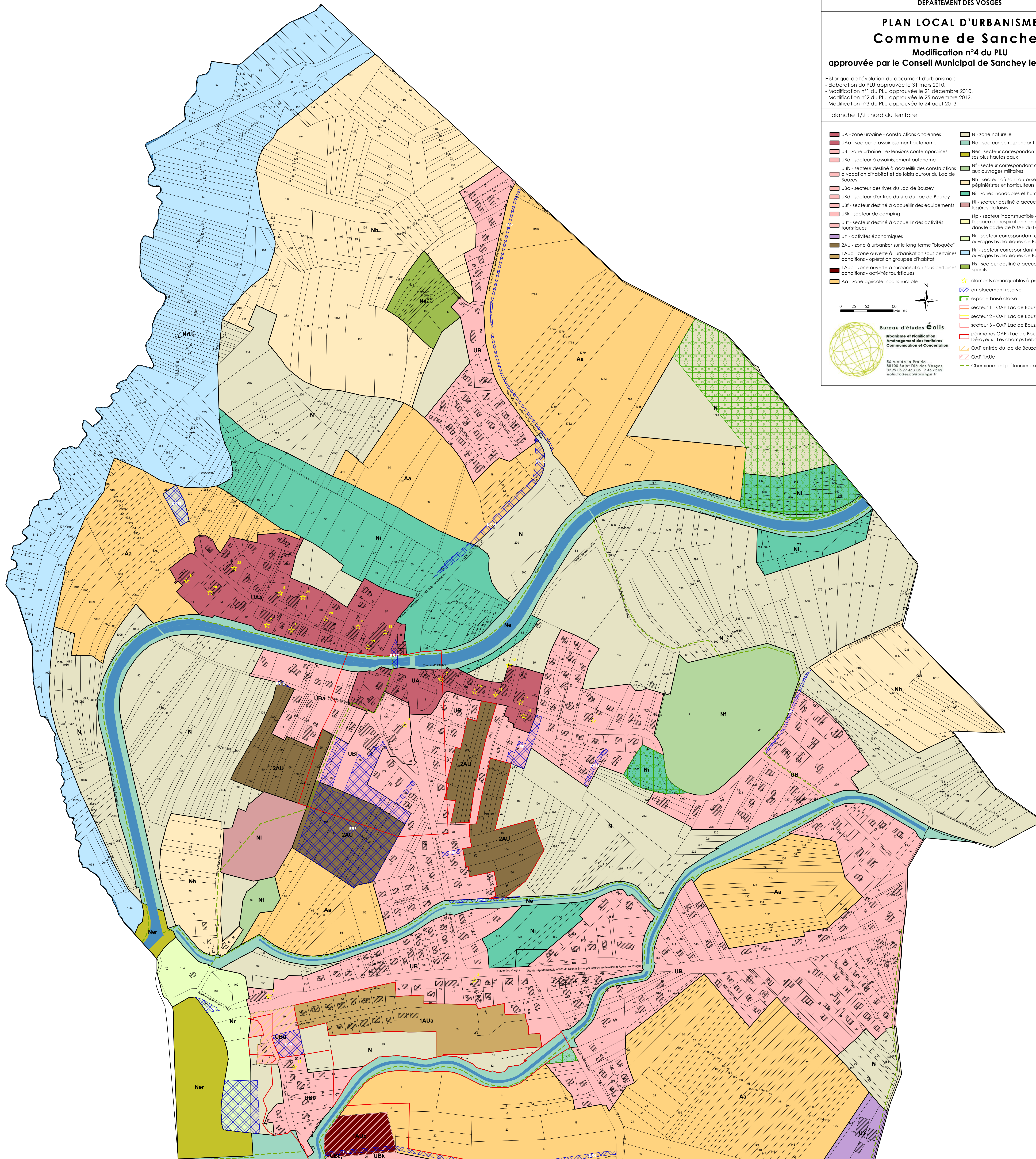


**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**Commune de Sanchev**  
 Modification n°4 du PLU  
 approuvée par le Conseil Municipal de Sanchev le 07 mars 2026

Historique de l'évolution du document d'urbanisme :  
 - Elaboration du PLU approuvée le 31 mars 2010.  
 - Modification n°1 du PLU approuvée le 21 décembre 2010.  
 - Modification n°2 du PLU approuvée le 25 novembre 2012.  
 - Modification n°3 du PLU approuvée le 24 août 2013.

planche 1/2 : nord du territoire

Echelle : 1:2 500



<ul style="list-style-type: none"> <li>UA - zone urbaine - constructions anciennes</li> <li>UAa - secteur à assainissement autonome</li> <li>UB - zone urbaine - extensions contemporaines</li> <li>UBa - secteur à assainissement autonome</li> <li>UBb - secteur destiné à accueillir des constructions à vocation d'habitat et de loisirs autour du Lac de Bouzey</li> <li>UBc - secteur des rives du Lac de Bouzey</li> <li>UBd - secteur d'entrée du site du Lac de Bouzey</li> <li>UBf - secteur destiné à accueillir des équipements</li> <li>UBk - secteur de camping</li> <li>UBl - secteur destiné à accueillir des activités touristiques</li> <li>UY - activités économiques</li> <li>2AU - zone à urbaniser sur le long terme "bloquée"</li> <li>1AUa - zone ouverte à l'urbanisation sous certaines conditions - opération groupée d'habitat</li> <li>1AUc - zone ouverte à l'urbanisation sous certaines conditions - activités touristiques</li> <li>Aa - zone agricole inconstructible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N - zone naturelle</li> <li>Ne - secteur correspondant au Lac de Bouzey</li> <li>Ner - secteur correspondant au Lac de Bouzey à ses plus hautes eaux</li> <li>Nf - secteur correspondant au Fort de Sanchev et aux ouvrages militaires</li> <li>Nh - secteur où sont autorisés les exploitations de pépiniéristes et horticulteurs</li> <li>Ni - zones inondables et humides</li> <li>Nl - secteur destiné à accueillir des habitations légères de loisirs</li> <li>Np - secteur inconstructible correspondant à l'espace de respiration non construit à préserver dans le cadre de l'OAP du Lac de Bouzey</li> <li>Nr - secteur correspondant au risque lié aux ouvrages hydrauliques de Bouzey</li> <li>Ns - secteur correspondant au risque lié aux ouvrages hydrauliques de Bouzey</li> <li>Nt - secteur destiné à accueillir des équipements sportifs</li> </ul>
--	--

☆ éléments remarquables à préserver  
 ⊗ emplacement réservé  
 □ espace boisé classé  
 □ secteur 1 - OAP Lac de Bouzey  
 □ secteur 2 - OAP Lac de Bouzey  
 □ secteur 3 - OAP Lac de Bouzey  
 □ périmètres OAP (Lac de Bouzey ; Centre-bourg ; Les Déroyeux ; Les champs Liébauf ; La Basse de Bouzey)  
 □ OAP entrée du lac de Bouzey  
 □ OAP 1AUc  
 - Cheminement piétonnier existant à conserver

Bureau d'études **éolis**  
 Urbanisme et Planification  
 Aménagement des Territoires  
 Communication et Concertation  
 55 rue de la Prairie  
 88100 Saint-Dié des Vosges  
 09 79 08 77 44 / 04 17 44 79 59  
 eolis.ledesco@orange.fr